



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique familiale

Question au Gouvernement n° 2357

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Chevenement.

M. Jean-Pierre Chevenement. Ma question, qui s'adresse à M. le ministre des affaires sociales, touche à la politique familiale. La France doit être capable de renouveler ses générations. M. le Premier ministre a réuni une conférence sur la famille, avec dix ministres, mais est-il vraiment nécessaire de réunir des conférences à grand tapage médiatique à des fins essentiellement électoralistes quand il n'y a pas de volonté politique (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), comme en témoigne le résultat ? On a chiffré à moins d'un milliard les sommes dégagées en faveur de la famille !

Chacun sait que la justice sociale, comme le dangereux déséquilibre entre actifs et inactifs, nécessiterait des réponses fortes. Vous avez promis monts et merveilles mais il semble que le Gouvernement semble borner sa politique familiale à faire accoucher de souris ces montagnes merveilleuses.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Un peu eucle...

M. Jean-Pierre Chevenement. Les mesures à prendre sont pourtant nombreuses : prise en compte de l'allongement de la durée des études et de séjour chez les parents au moins jusqu'à vingt-deux ans, généralisation de l'accueil dans les maternelles des enfants de deux ans ((Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), investissement dans les modes de garde collectifs...

Quelques députés du groupe du Rassemblement pour la République. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

M. Jean-Pierre Chevenement. ... création d'emplois qualifiés dans le secteur de la petite enfance...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

M. Jean-Pierre Chevenement. ... authentique congé parental, bien rémunéré, ouvert au père comme à la mère, avec formation permanente et réembauche obligatoire...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

M. Jean-Michel Ferrand. Vous n'avez donc pas été ministre ?

M. Jean-Claude Bahu. Ils ont eu quatorze ans !

M. Jean-Pierre Chevenement. J'aimerais pouvoir m'exprimer ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues. Un peu de calme.

M. Jean-Pierre Chevenement. Mesures à prendre : politique de logement social plus active, refonte des prestations familiales pour les rendre plus simples et plus universelles.

Cette politique, monsieur le ministre, impliquerait une vision politique, mais votre politique économique restrictive, gouvernée par le seul souci de satisfaire aux critères de convergence de Maastricht (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre).... Mais oui, bien sûr, on le voit tous les jours ! Votre politique restrictive, disais-je, inquiète les futurs parents...

M. Jean-Michel Ferrand. A d'autres !

M. Jean-Pierre Chevenement. ... qui retardent une naissance ou abandonnent même l'idée d'avoir un enfant, par manque de moyens ou par peur du chômage.

M. Andre Santini. C'est Maastricht ! (Sourires.)

M. Jean-Pierre Chevenement. Derriere Oncle Picsou, bien sur, c'est Oncle Helmut et Oncle Sam qui gouvernent votre politique.

M. Andre Santini. Maastricht, disais-je ! (Sourires.)

M. Jean-Pierre Chevenement. M. le Premier ministre a declare qu'il ne voulait pas faire une «politique familiale a credit».

Plusieurs deputes du groupe du Rassemblement pour la Republique. Avec raison !

M. Jean-Pierre Chevenement. ... mais en refusant aujourd'hui de penser a demain, vous creusez par avance de nouveaux deficits ! Qui, en effet, demain, paiera les retraites ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Le role de l'Etat republicain, c'est de preparer a long terme l'avenir du pays. Avez-vous conscience que votre plan n'est pas a la hauteur ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Jean-Michel Ferrand. Qu'avez-vous fait pendant quatorze ans ?

M. Jean-Pierre Chevenement. En dehors d'une seule mesure, l'allongement a dix-neuf ans de l'age jusqu'auquel sont versees les prestations familiales pour les familles de trois enfants et plus, pouvez-vous me citer une seule mesure significative (Applaudissements sur divers bancs du groupe Republique et Liberte et du groupe socialiste.) ?

M. Jean-Claude Thomas. Et vous, qu'avez-vous fait pendant quatorze ans ?

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Chevenement, vous avez une drôle de conception du dialogue social ! Croyez-vous vraiment que les representants de syndicat des employeurs et des collectivites locales, qui etaient presents...

M. Christian Bataille. Vous vous moquez de nous chaque semaine ! Vous vous asseyez sur les collectivites !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... ont eu le sentiment de perdre leur temps pendant les cinq ou six heures ou nous avons dialogue de facon tres soutenue ? («Oui !» sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous etes peut-etre partisan d'une societe completement encadree par l'Etat. Vous devriez au contraire saluer le fait que la societe francaise tout entiere dialogue sur les problemes de la famille, les problemes d'aujourd'hui et de demain.

M. Christian Bataille. Vous vous moquez des departements et des communes ! Vous les faites payer !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Quant aux calculs, je vous prie de bien noter que 4,5 % du produit interieur brut sont actuellement consacres a la famille. La France est, apres le Danemark - et le Luxembourg, a une autre echelle -, le pays qui fait le plus pour les familles.

Je vous rappelle par ailleurs que la montee en charge de l'allocation parentale d'education va se chiffrer par rapport a 1993 a plus de 15 milliards.

M. Christian Bataille. Vous faites payer les departements !

M. le president. Monsieur Bataille !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Tout cela, bien sur, ne semble pas figurer dans vos calculs !

M. Jean-Claude Thomas. Ils ne savent pas compter !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. L'enumeration extraordinairement prometteuse que vous avez faite a de quoi seduire tout le monde. Malheureusement, ce seraient les enfants de France qui paieraient la facture ! (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Pierre Chevenement.

M. Jean-Pierre Chevenement. Ma question, qui s'adresse a M. le ministre des affaires sociales, touche a la politique familiale. La France doit etre capable de renouveler ses generations. M. le Premier ministre a reuni une conference sur la famille, avec dix ministres, mais est-il vraiment necessaire de reunir des conferences a grand tapage mediatique a des fins essentiellement electoralistes quand il n'y a pas de volonte politique (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie

française et du Centre), comme en témoigne le résultat ? On a chiffré à moins d'un milliard les sommes dégagées en faveur de la famille !

Chacun sait que la justice sociale, comme le dangereux déséquilibre entre actifs et inactifs, nécessiterait des réponses fortes. Vous avez promis monts et merveilles mais il semble que le Gouvernement semble borner sa politique familiale à faire accoucher de souris ces montagnes merveilleuses.

M. Alain Juppe, Premier ministre. Un peu écule...

M. Jean-Pierre Chevenement. Les mesures à prendre sont pourtant nombreuses: prise en compte de l'allongement de la durée des études et de séjour chez les parents au moins jusqu'à vingt-deux ans, généralisation de l'accueil dans les maternelles des enfants de deux ans ((Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), investissement dans les modes de garde collectifs...

Quelques députés du groupe du Rassemblement pour la République. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

M. Jean-Pierre Chevenement. ... création d'emplois qualifiés dans le secteur de la petite enfance...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

M. Jean-Pierre Chevenement. ... authentique congé parental, bien rémunéré, ouvert au père comme à la mère, avec formation permanente et réembauche obligatoire...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

M. Jean-Michel Ferrand. Vous n'avez donc pas été ministre ?

M. Jean-Claude Bahu. Ils ont eu quatorze ans !

M. Jean-Pierre Chevenement. J'aimerais pouvoir m'exprimer ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues. Un peu de calme.

M. Jean-Pierre Chevenement. Mesures à prendre: politique de logement social plus active, refonte des prestations familiales pour les rendre plus simples et plus universelles.

Cette politique, monsieur le ministre, impliquerait une vision politique, mais votre politique économique restrictive, gouvernée par le seul souci de satisfaire aux critères de convergence de Maastricht (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre)... Mais oui, bien sûr, on le voit tous les jours ! Votre politique restrictive, disais-je, inquiète les futurs parents...

M. Jean-Michel Ferrand. A d'autres !

M. Jean-Pierre Chevenement. ... qui retardent une naissance ou abandonnent même l'idée d'avoir un enfant, par manque de moyens ou par peur du chômage.

M. André Santini. C'est Maastricht ! (Sourires.)

M. Jean-Pierre Chevenement. Derrière Oncle Picsou, bien sûr, c'est Oncle Helmut et Oncle Sam qui gouvernent votre politique.

M. André Santini. Maastricht, disais-je ! (Sourires.)

M. Jean-Pierre Chevenement. M. le Premier ministre a déclaré qu'il ne voulait pas faire une « politique familiale à crédit ».

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Avec raison !

M. Jean-Pierre Chevenement. ... mais en refusant aujourd'hui de penser à demain, vous creusez par avance de nouveaux déficits ! Qui, en effet, demain, paiera les retraites ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Le rôle de l'État républicain, c'est de préparer à long terme l'avenir du pays. Avez-vous conscience que votre plan n'est pas à la hauteur ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Jean-Michel Ferrand. Qu'avez-vous fait pendant quatorze ans ?

M. Jean-Pierre Chevenement. En dehors d'une seule mesure, l'allongement à dix-neuf ans de l'âge jusqu'auquel sont versées les prestations familiales pour les familles de trois enfants et plus, pouvez-vous me citer une seule mesure significative (Applaudissements sur divers bancs du groupe République et Liberté et du groupe socialiste.) ?

M. Jean-Claude Thomas. Et vous, qu'avez-vous fait pendant quatorze ans ?

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Chevenement, vous avez une drôle de

conception du dialogue social ! Croyez-vous vraiment que les représentants de syndicat des employeurs et des collectivités locales, qui étaient présents...

M. Christian Bataille. Vous vous moquez de nous chaque semaine ! Vous vous asseyez sur les collectivités !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... ont eu le sentiment de perdre leur temps pendant les cinq ou six heures ou nous avons dialogué de façon très soutenue ? («Oui !» sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous êtes peut-être partisan d'une société complètement encadrée par l'État. Vous devriez au contraire saluer le fait que la société française tout entière dialogue sur les problèmes de la famille, les problèmes d'aujourd'hui et de demain.

M. Christian Bataille. Vous vous moquez des départements et des communes ! Vous les faites payer !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Quant aux calculs, je vous prie de bien noter que 4,5 % du produit intérieur brut sont actuellement consacrés à la famille. La France est, après le Danemark - et le Luxembourg, à une autre échelle -, le pays qui fait le plus pour les familles.

Je vous rappelle par ailleurs que la montée en charge de l'allocation parentale d'éducation va se chiffrer par rapport à 1993 à plus de 15 milliards.

M. Christian Bataille. Vous faites payer les départements !

M. le président. Monsieur Bataille !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Tout cela, bien sûr, ne semble pas figurer dans vos calculs !

M. Jean-Claude Thomas. Ils ne savent pas compter !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. L'énumération extraordinairement prometteuse que vous avez faite a de quoi séduire tout le monde. Malheureusement, ce seraient les enfants de France qui paieraient la facture ! (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Chevènement Jean-Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2357

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 1997, page 2067

Réponse publiée le : 20 mars 1997, page 2067

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 mars 1997